

Objectifs spécifiques

1. Caractériser la coopération bilatérale.
2. Évaluer la portée et les limites de la coopération bilatérale.

Je découvre

Activité 1 (OS1) : CARACTERISATION DE LA COOPERATION BILATERALE.

Document 1 :



Document 2 :

L'objectif principal de la coopération internationale belge est la réduction de la proportion de la population vivant dans la pauvreté et plus particulièrement l'amélioration du bien-être de la

population en milieu rural. Toute forme de coopération doit respecter ces critères. La Coopération Belge avec le Sénégal s'est développée progressivement depuis 1968. Elle est présente et active dans ce pays tant sous la forme directe, que sous la forme indirecte.

Source : www.cooperationdecentralisee.sn/La-cooperation-belge.html. Consulté le 20/12/2010

J'identifie

Consigne :

1. Identifie, à l'aide des documents 1 et 2, les acteurs, les objectifs et les bénéficiaires de la coopération.
2. Définis la notion de coopération.

J'analyse

Consigne :

1. Décris, à l'aide du document 1, le processus par lequel la coopération se déroule en indiquant le point de départ du processus.
2. Caractérise le type de coopération dont il s'agit dans le texte.

Activité 2 (OS1) : IDENTIFICATION DES INSTRUMENTS ET DES MECANISMES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE.

Document 3 : La coopération bilatérale directe

Elle correspond aux programmes ou projets intergouvernementaux au Sénégal, pays partenaire du Royaume de Belgique, financés par l'Etat belge sur la base d'une convention entre les deux pays. Au Sénégal, cette forme de coopération représente 2/3 de l'aide de la [Direction Générale de la Coopération au Développement] DGCD.

L'exécution de cette coopération est confiée à la Coopération Technique Belge (CTB), société anonyme de droit public. Cette Agence belge de coopération assure pour le gouvernement belge, son appui à 18 pays en voie de développement dans la lutte contre la pauvreté, dont le Sénégal qui se situait en 2006 et 2007 en quatrième position sur 18 en termes d'aide publique belge au développement.

A la suite des Commissions Mixtes Belgo Sénégalaise sont définis les Programmes Indicatifs de Coopération bilatérale (PIC) qui orientent les projets de coopération de façon pluriannuelle selon une stratégie géographique, sectorielle et thématique.

Source : www.cooperationdecentralisee.sn/La-cooperation-belge.html. Consulté le 20/12/2010.

Document 4 : Les domaines d'intervention de la coopération belge au Sénégal

Les interventions [...] couvrent les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack / Kaffrine. Le Programme 2001-2006 avait accordé une importance particulière aux secteurs de la santé et de l'hygiène et des infrastructures de base, notamment en hydraulique rurale et assainissement. En outre, un appui avait été apporté au secteur de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'agriculture et de la micro finance. Pour 2007 à 2009, l'amélioration du bien-être de la population s'est faite au travers des interventions en hydraulique rurale et assainissement rural et en économie sociale (microfinance et micro-assurance-santé).

Toutes les propositions d'interventions sont évaluées au regard de thèmes transversaux, à savoir l'égalité des chances entre hommes et femmes, l'environnement, l'économie sociale, la lutte contre le VIH/SIDA et le droit des enfants.

Source : www.cooperationdecentralisee.sn/La-cooperation-belge.html. Consulté le 20/12/2010.

J'identifie :

Consigne :

Identifie, à travers les exemples contenus dans le texte, les instruments de la coopération bilatérale.

J'analyse :

Consigne :

Complète le tableau suivant en t'appuyant sur les documents 3 et 4.

Activité 3 (OS2) : ANALYSE DES LIMITES DE LA COOPERATION BILATERLE.

Document 5

Du point de vue du développement strictement économique, la présence de la Chine en Afrique est avantageuse pour cette dernière sous certains aspects. La demande chinoise dope les prix des matières premières, ce qui améliore les termes de l'échange et les recettes d'exportation des pays africains, et les nouvelles relations sino-africaines contribuent à réintroduire l'Afrique dans les flux internationaux du commerce formel, dont elle s'est trouvée à l'écart plusieurs décennies durant.

Toutefois, soulignons [que] ces relations économiques sino-africaines s'apparentent au commerce Nord-Sud et par conséquent constitue aussi un lourd handicap. Concrètement, l'Afrique reste cantonnée presque exclusivement dans un rôle de fournisseur de matières premières (pétrole, minerais bois, coton, etc. (...)).

Notons aussi que l'importation massive de produits chinois provoque le déclin du secteur industriel local, notamment textile, dans les rares pays où il a pu se développer (faillites en Zambie, Afrique du Sud, Cameroun, Gabon, Nigeria).

Enfin, si les recettes budgétaires des gouvernements peuvent se trouver augmentées grâce aux exportations vers la Chine, se pose la question de la durée [...], étant donné que les ressources exportées sont pour une bonne part non renouvelables) ?

Laurent Delcourt, avril 2008

J'identifie :

Consigne :

Identifie le type de coopération indiqué dans le document 5.

J'analyse :

Consigne :

Relève dans un tableau les avantages et les limites de la coopération sino-africaine évoqués dans le document 5.

Je retiens

La coopération est un ensemble d'entente entre des pays souverains. Elle vise la réalisation

d'objectifs communs et se traduit par des relations d'amitié, d'échanges, de solidarité, d'entraide et de paix. La coopération bilatérale est celle qui se déroule entre deux-pays sur des bases d'intérêt et de respect mutuels. Elle est de type gouvernementale si elle s'effectue entre deux gouvernements partenaire et décentralisée si elle est menée par les acteurs locaux (collectivités décentralisées, ONG, syndicats, etc.)

Je m'exerce , je me situe

Document 6 :

Contexte :

En 2001 une convention de coopération est signée entre la communauté rurale de Coubalan (Région de Ziguinchor, Sénégal) et la commune de Cherbourg Octeville (Région de Basse-Normandie, France). Cette convention concerne le développement local, pour l'année 2007 et l'alimentation en eau potable (adduction d'eau potable) 2004-2006.

Document 7:

Fiche de partenariat

Partenaire sénégalais

Collectivité locale
Région
Partenaire étranger
Collectivité locale
Région
Pays
Projets
2001
2007

Projets

2001
2007

Document 8 :

Le budget que [l'Agence de Coopération Internationale du Japon] la JICA a consacré au Sénégal passe [...] de 40 millions de dollars (environ 16 milliards de f CFA) à 80 millions de dollars (environ 32 milliards de f CFA). L'agence va affecter une plus grande part de son budget à la réalisation d'infrastructures de base comme les ponts et les hôpitaux.

http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=53159 24/11/2010

Consigne :

1. Construis la fiche de partenariat en remplissant le tableau avec les éléments contenus dans le document 6.

2. Identifie le type de coopération dont il s'agit dans ce document 6 en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse :

a) Coopération multilatérale.

b) Coopération bilatérale.

c) Coopération intercontinentale.

d) Coopération décentralisé.

3. Explique, en t'appuyant sur les documents 6 et 7, les avantages et les inconvénients de la coopération bilatérale.

PAYS PARTENAIRES	INSTRUMENT DE COOPÉRATION	OPÉRATIONS	ZONES D'INTERVENTION
------------------	---------------------------	------------	----------------------

{comments on}